

jouissant d'un degré de protection significatif, et nos produits satisfont déjà à la plupart des normes internationales ou les dépassent même. L'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE) puis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont donné l'élan nécessaire pour effectuer les adaptations structurelles qui permettent à l'économie canadienne de soutenir la concurrence internationale. Aussi l'économie est-elle en pleine croissance, stimulant la création d'emplois à un rythme qu'on n'avait pas vu depuis des décennies, exportant à des niveaux sans précédent, et offrant aux entreprises canadiennes les moyens de s'adapter aux débouchés qui s'offrent à l'étranger.

*« Depuis un an et demi, nos effectifs sont passés de 203 à 261 salariés et nous engageons encore plus de personnes pour honorer les commandes de nos clients américains. L'augmentation de ces activités et de nos effectifs est attribuable en grande partie à l'ALENA, qui a rendu le marché américain plus accessible et nous permet d'y être plus compétitifs. »*

Jean-Marc Rioux,  
secrétaire syndical,  
ABB Canada,  
Varenes (Québec)

Le Canada participe activement à l'OMC pour veiller à ce que le régime commercial international continue de s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. L'incidence de la mondialisation intervient toutefois sur plusieurs fronts à la fois. La paix et la sécurité, l'environnement, le développement international et la culture sont autant d'éléments qui mettent en évidence la portée de la mondialisation et les bienfaits qui peuvent en découler si nous collaborons de manière efficace avec nos partenaires étrangers.

L'objectif primordial de l'OMC est de veiller à ce que les échanges commerciaux s'effectuent librement et sans heurts, de façon juste et prévisible. Le Canada appuie cet objectif et continuera de participer à l'OMC afin de contribuer au développement d'un système commercial multilatéral plus vigoureux et plus prospère. Le gouvernement convient avec le Comité que, depuis sa création, le système actuel s'est avéré avantageux pour le Canada. Ce système fondé sur des règles d'application universelle est en effet d'une importance capitale pour le